



MAIRIE DE VOUZON
24, Grande Rue
41600 VOUZON

TEL : 02.54.88.44.16

A rappeler dans toute correspondance

DOSSIER N° PC04129622K0016 Déposé le : 03/10/2022 Complété le : Adresse : 1 RUE DE L'ALOUETTE Parcelle : M-0527
DÉSTINATAIRE Monsieur MALGA Jean-Bernard Madame DELABRE Corine 178 Rue du Coin Mandé Appartement 19 – Bâtiment B 45160 OLIVET

RETRAIT AVANT DECISION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MAISON INDIVIDUELLE (PCMI)

Madame, Monsieur,

Par courrier reçu en date du 21 octobre 2022, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **PC04129622K0016** déposé en date du 03 octobre 2022, décrit dans le cadre ci-dessus et actuellement en cours d'instruction dans les services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous informe que votre dossier est classé sans suite.

La lettre de notification des délais d'instruction fixant la date limite avant laquelle une décision devait être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve pour mes archives un exemplaire de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Vouzon, le 25 OCT. 2022



Le Maire

Jean-François LAHAYE

M. MALGA Jean-Bernard et
Mme DELABRE Corine
178 rue du Coin Mandé
Appt 19 - Bâtiment B
45 160 OLIVET

MAIRIE DE VOUZON LE

22 OCT. 2022

COURRIER "ARRIVÉE"

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Affiché le 26/10/2022

ID : 041-214102964-20221025-RETRAITPC22K16-AI

REÇU
LE 26/10/2022

Mairie de VOUZON
24 rue Grande Rue
45 600 VOUZON

Objet = retrait de la
demande de PC 41 296 22 K 00 J6

Olivet, le 21/10/2022

Monsieur,

Nous avons fait une demande de permis de
construire le 03 Octobre 2022, sous le numéro
PC 41 296 22 K 00 J6. par le 1 rue de l'Abuette à VOUZON.

Nous demandons, ce jour, le retrait de cette
demande.

Merci de l'attention que vous porterez à
notre dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression
de nos salutations distinguées.

Mme DELABRE



M. MALGA

